



GOUVERNEMENT DU NUNAVUT OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste : Infirmier ou infirmière de santé publique
Ministère : Santé

Localité : Rankin Inlet, Chesterfield Inlet, Nauyaat, Whale Cove
Numéro de référence : 10-03-320-07KW

Type d'emploi : Poste à durée indéterminée

Échelle salariale : 104 809 \$ à 118 939 \$ par année, 37,5 heures par semaine
Indemnité de vie dans le Nord : 18 517 \$ - 24,317 \$ par année

Statut syndical : Syndicat des employé-e-s du Nunavut

Logement : Un logement subventionné est offert pour ce poste

Date de clôture : ouvert jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Cette offre d'emploi est ouverte à tous les candidats ou candidates.

Le gouvernement du Nunavut a été nommé l'un des meilleurs employeurs en matière de diversité du Canada et l'un des employeurs canadiens de choix pour les jeunes et les personnes nouvellement diplômées en 2023. Avec l'une des populations les plus jeunes et dont la croissance est la plus rapide au Canada, le Nunavut est un territoire dynamique, vivant et déterminé à devenir un lieu encore meilleur pour les générations futures. En tant que gouvernement, nous travaillons à renforcer notre modèle unique de gouvernance – qui intègre les valeurs sociétales inuites, favorise l'utilisation de l'inuktitut, est parvenu à assurer une bonne représentativité de ses citoyens dans la fonction publique et collabore avec ses partenaires pour permettre au Nunavut de réaliser son potentiel. La personne retenue profitera d'un salaire concurrentiel, d'assurances médicale et dentaire, d'un régime de retraite à prestations déterminées, d'une aide financière pour sa réinstallation et d'occasions de formation et d'avancement professionnel.

L'infirmier ou l'infirmière de santé publique prodigue une gamme complète de services de santé publique aux membres de la collectivité, conformément aux normes relatives aux programmes de santé publique établies par le ou la médecin-hygiéniste en chef. La personne titulaire de ce poste a comme mission de protéger, de rétablir et de promouvoir la santé et de réduire l'incidence des maladies et des incapacités au moyen d'activités axées sur la promotion de la santé, la protection de la santé et la prévention des maladies et des blessures.

L'infirmier ou l'infirmière de santé publique exerce ses fonctions dans le respect du modèle de soins du ministère. Il ou elle est responsable des programmes de santé publique déterminés en fonction des besoins de la collectivité, en mettant l'accent sur la santé maternelle et infantile, l'hygiène scolaire, les maladies transmissibles et l'immunisation. L'infirmier ou l'infirmière de santé publique travaille avec d'autres membres de la collectivité sur un éventail de questions liées à la santé publique, en fonction des priorités établies par la collectivité et dans l'optique de donner aux Nunavummiut les outils pour leur permettre de vivre sainement.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires à cet emploi s'acquièrent habituellement au moyen d'un baccalauréat en soins infirmiers ou d'un diplôme en soins infirmiers combiné à un certificat en santé publique, avec un minimum de deux années d'expérience dans le domaine des soins infirmiers en santé publique ou d'expérience dans un domaine connexe. Les candidates ou candidats doivent être admissibles à l'inscription à la CANNN. L'expérience et les certifications suivantes sont considérées comme des atouts : Expérience de travail dans des collectivités éloignées et isolées; cours d'acquisition de compétences en ligne de l'Agence de la

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à l'adresse nunavutnurses@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux Inuits qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'Accord du Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette mesure s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenus pour une entrevue.
- Les candidats ou candidates possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu. Le manquement à cette obligation peut donner lieu au rejet de leur candidature.

COORDONNÉES : Ministère de la Santé
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succursale 1041, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
<https://www.gov.nu.ca/fr/public-jobs>

Téléphone : 867-975-8600 poste 5706
Sans frais : 1-888-663-5734
Télécopieur : 867-975-6220
Courriel : nunavutnurses@gov.nu.ca



ᑭᓴᓴᓴᓴᓴᓴ ᑭᓴᓴᓴᓴᓴᓴ
Building Nunavut Together
Nunavut iuuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

GOUVERNEMENT DU NUNAVUT OFFRE D'EMPLOI

santé publique du Canada (ASPC); certification de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AICC) et d'Infirmières et infirmiers en santé communautaire du Canada (IISCC).

Il s'agit d'un poste de nature très délicate. Aussi une vérification satisfaisante du casier judiciaire et de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables est requise.

Veillez noter que l'embauche pour ce poste est conditionnelle à la vaccination contre la COVID-19. Veuillez soumettre une preuve de vaccination contre la COVID-19 avec votre candidature. Les voyageurs et voyageuses doivent s'informer des exigences en vigueur dans leur province ou leur territoire.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'anglais et le français. Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut. La maîtrise de plus d'une des langues officielles du Nunavut est considérée comme un atout. Sont aussi considérés comme des atouts la connaissance des collectivités, de la culture, du rapport à la terre et de l'Inuit Qaujimajatuqangit de même que de l'inuktitut, ainsi qu'une expérience de travail dans un milieu interculturel nordique.

Une combinaison acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en compte pour ce poste. Nous vous encourageons à postuler si vous possédez les années d'études ou une expérience équivalente aux exigences en matière d'études et d'expérience décrites ci-dessus.

Le personnel infirmier occupant à temps plein un poste à durée indéterminée reçoit une prime de 5 000 \$ à l'embauche; une prime supplémentaire de 5 000 \$ à son 18^e mois de service; et enfin une prime de 10 000 \$ à son 30^e mois de service. Des primes additionnelles de 9 000 \$ à titre d'indemnité annuelle pour un emploi de première ligne et une prime de rétention mensuelle de 375 \$, soit 4 500 \$ par année, sont également offerts.

Sont admissibles à une prime de 1^{er} échelon de 10 \$ l'heure les personnes occupant à temps plein et pour une durée indéterminée un emploi sur poste partagé en tant que : chef des programmes de santé; infirmière ou infirmier en santé communautaire; infirmière praticienne ou infirmier praticien; infirmière ou infirmier en santé publique; infirmière ou infirmier psychiatrique; conseillère ou conseiller en santé mentale; sagefemme. Les postes admissibles à cette prime sont situés dans les localités suivantes : Coral Harbour, Naujaat, Cambridge Bay, Kugaaruk, Taloyoak, Arctic Bay, Clyde River, Sanirajak, Iqaluit, Kimmirut, Qikiqtarjuaq et Resolute Bay.

Sont admissibles à une prime de 2^e échelon de 15 \$ l'heure les personnes occupant à temps plein et pour une durée indéterminée un emploi sur poste partagé en tant que : chef des programmes de santé; infirmière ou infirmier en santé communautaire; infirmière praticienne ou infirmier praticien; infirmière ou infirmier en santé publique; infirmière ou infirmier psychiatrique; conseillère ou conseiller en santé mentale; sagefemme. Les postes admissibles à cette prime sont situés dans les localités suivantes : Arviat, Baker Lake, Chesterfield Inlet, Gjoa Haven, Grise Fiord, Igloodik, Kingait, Kugluktuk, Pangnirtung, Pond Inlet, Rankin Inlet, Sanikiluaq, Whale Cove.

Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de doter de futurs postes vacants.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à l'adresse nunavutnurses@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux Inuits qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'Accord du Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette mesure s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenus pour une entrevue.
- Les candidats ou candidates possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu. Le manquement à cette obligation peut donner lieu au rejet de leur candidature.

COORDONNÉES : Ministère de la Santé
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succursale 1041, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
<https://www.gov.nu.ca/fr/public-jobs>

Téléphone : 867-975-8600 poste 5706
Sans frais : 1-888-663-5734
Télécopieur : 867-975-6220
Courriel : nunavutnurses@gov.nu.ca